

Licence professionnelle : Responsable de collectivités locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement

ALTERNANCE

COMPÉTENCES VISÉES

Être la personne ressource dans les domaines de l'aménagement urbain : **connaissance du cadre institutionnel, des politiques publiques d'aménagement et de développement** / Acquérir des compétences en **conception, suivi de projet d'aménagement et de développement urbain** / Acquérir les **méthodes**, maîtriser les **outils de collecte et de traitement de données** sur le territoire du projet, à différentes échelles et dans le cadre européen / Être opérationnel dans le **secteur privé (entreprises) ou service public (collectivités territoriales)**

PRÉ-REQUIS



BTS, BTSA, DUT dans le domaine de la gestion urbaine, du développement des territoires ou de l'aménagement paysager...

- + Sélection sur dossier et entretien de motivation
- + Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

MÉTIER S

- Agent de développement local pour l'habitat social, l'espace rural ou urbain
- Assistant ingénieur espaces-verts
- Chargé de projet urbain

Cette licence permet également de se préparer aux concours de la fonction publique territoriale.

MODALITÉS

- 2 jours en formation / 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 an

PROGRAMME

- + Fondamentaux des collectivités locales
- + Gestion thématique des collectivités locales
- + Europe des territoires
- + Fondamentaux du droit public appliqué
- + Initiation au Système Informatique Géographique (mapinfo)
- + Environnement territorial et développement durable
- + Initiation à l'urbanisme et environnement
- + Urbanisme et politique de la ville
- + Représentation graphique et cartographie
- + Anglais professionnel

LIEU DE LA FORMATION

Lycée Fénélon Vaujours

1 rue Montauban
93140 Vaujours



Partenaire

Lycée du paysage et de l'environnement
UFA Fénélon
01 49 63 62 28
www.fenelon.fr
cfa@fenelon.fr

Contact

Cnam de Gargès
01 39 33 61 25
gargès@cnam-iledefrance.fr

L'alternance au Cnam Ile-de-France

[de Bac+3 à Bac+5]

le cnam
Ile-de-France

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
est un établissement en réseau dont le siège est à Paris.

LES POINTS FORTS DU CNAM ILE-DE-FRANCE ?



L'ALTERNANCE, LE CHOIX DE LA RÉUSSITE

L'alternance peut se faire :

- en contrat d'apprentissage,
- en contrat de professionnalisation
- en période de professionnalisation.



Acquérir de l'expérience et avoir plus de chances de **trouver un emploi** en sortie



Apprendre un **métier** et préparer un **diplôme**



Bénéficier d'une **rémunération** pendant sa formation

7 DOMAINES D'ACTIVITÉS

correspondant aux besoins des entreprises.



Ressources humaines



Comptabilité et paie



Urbanisme, environnement



Informatique



Gestion, commerce, marketing



Systèmes Electriques et mécaniques



Génie industriel

DE 400 ALTERNANTS VALIDENT

leur diplôme chaque année.

DES COLLABORATIONS

gagnantes pour assurer la réussite des alternants.

14 CENTRES ILE-DE-FRANCE

pour vous renseigner et vous conseiller.



www.cnam-idf.fr

Pour en savoir plus

alternance@cnam-iledefrance.fr
01 44 78 60 50

LeCnamIDF

@LeCnam_IDF